

**Baccalauréat en sciences infirmières (formation initiale) - 7456**

**RESPONSABLE :**

**Gatineau**

**Caroline Longpré**  
Co-directrice de module

**Pour de plus amples informations :**

Téléphone : 819 595-3900, poste 2344  
Courriel : module.sc.infirmieres@uqo.ca

**SCOLARITÉ :**

105 crédits, Premier cycle

**GRADE :**

Bachelier ès sciences

**OBJECTIFS :**

Ce programme permet à la personne étudiante de :

- développer sa pratique professionnelle selon une vision d'unicité de la personne et de son expérience de santé en s'appuyant sur des valeurs humanistes et de justice sociale;
- acquérir, approfondir, renforcer les connaissances et maîtriser les compétences en sciences infirmières servant de bases méthodologiques à la pratique infirmière;
- acquérir, approfondir, renforcer et maîtriser la démarche de résolution de problèmes et son application à toutes les réalités de la pratique infirmière;
- développer, renforcer et maîtriser sa capacité à intervenir et à gérer des soins infirmiers à divers niveaux en mettant l'accent sur la promotion, la protection, la prévention, le traitement et la réadaptation auprès des personnes, des familles et des collectivités en collaboration intra-interprofessionnelle avec l'équipe de soins;
- acquérir, approfondir, renforcer et maîtriser des compétences en sciences infirmières en vue de participer à l'avancement de la discipline, de la pratique et de la profession infirmière à travers les organisations de santé et dans la communauté;
- acquérir une formation universitaire de premier cycle donnant accès à l'examen d'entrée à la profession de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ);
- acquérir une formation universitaire de premier cycle donnant accès à des études de deuxième cycle en sciences infirmières.

**INFORMATIONS SUR L'ADMISSION :**

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission			Contingente
		Automne	Hiver	Été	
Gatineau	TC	✓			✓

TC : Temps complet

**CONDITIONS D'ADMISSION :**

**Base collégiale**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales du Québec (DEC) en sciences, lettres et arts ou en sciences de la nature avec une cote de rendement de 24 et plus.

OU

Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales du Québec (DEC) avec une cote de rendement de 24 et plus ET avoir réussi les cours de niveau collégial suivants ou leurs équivalents :

- Biologie (101-NYA ou 101-301 ou 101-401 ou 101-901)
- Chimie (202-NYA ou 202-101)
- Mathématiques (201-NYA ou 201-103 ou 360-300)

N.B. Ces cours doivent être réussis avant le début du programme.

Une entrevue conduite par deux professeurs, dont la direction du Module des sciences infirmières ou la direction du Département des sciences infirmières, pourrait s'ajouter aux exigences mentionnées pour déterminer l'admissibilité des candidats ou candidates au besoin.

Tous les candidats et candidates doivent posséder une maîtrise suffisante du français attestée par la réussite à l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'épreuve ministérielle de français exigée pour l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC); le test de français de l'UQO répondant à la politique relative à la qualité de

l'expression française écrite ou les tests administrés par les universités francophones. Dans les deux derniers cas, les personnes qui ont réussi les épreuves compensatoires à la suite d'un échec sont réputées satisfaire à cette exigence. La politique institutionnelle de l'UQO précise les modalités d'application des présentes règles.

Important : La personne candidate admise et inscrite au programme devra demander un certificat d'immatriculation auprès de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) dès la première session d'inscription au programme, car il est obligatoire pour suivre les stages qui débutent à la première session. Un carnet de vaccination mis à jour est également exigé par tous les milieux de stage.

**Base études universitaires**

Avoir réussi un minimum de 30 crédits dans un programme universitaire, avec une moyenne cumulative de 2,5 sur 4,3 ou l'équivalent ET avoir réussi les cours de niveau collégial suivants ou leurs équivalents :

- Biologie (101-NYA ou 101-301 ou 101-401 ou 101-901)
- Chimie (202-NYA ou 202-101)
- Mathématiques (201-NYA ou 201-103 ou 360-300)

N.B. Ces cours doivent être réussis avant le début du programme.

De plus, la personne candidate doit soumettre les documents suivants :

- Les relevés de notes officielles de ses études antérieures;
- Une lettre d'intention d'environ trois cents mots expliquant ses motivations à entreprendre des études en sciences infirmières.

Au besoin, une entrevue conduite par deux professeurs, dont la direction du Module des sciences infirmières ou la direction du Département des sciences infirmières, pourrait s'ajouter aux exigences mentionnées pour déterminer l'admissibilité des candidats.

Tous les candidats et candidates doivent posséder une maîtrise suffisante du français attestée par la réussite à l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'épreuve ministérielle de français exigée pour l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC); le test de français de l'UQO répondant à la politique relative à la qualité de l'expression française écrite ou les tests administrés par les universités francophones. Dans les deux derniers cas, les personnes qui ont réussi les épreuves compensatoires à la suite d'un échec sont réputées satisfaire à cette exigence. La politique institutionnelle de l'UQO précise les modalités d'application des présentes règles.

Important :

La personne candidate admise et inscrite au programme devra demander un certificat d'immatriculation auprès de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) dès la première session d'inscription au programme, car il est obligatoire pour suivre les stages qui débutent à la première session. Un carnet de vaccination mis à jour est également exigé par tous les milieux de stage.

**Base expérience**

Être âgé d'au moins vingt-et-un (21) ans, posséder les connaissances appropriées, avoir un minimum de cinq (5) années d'expérience pertinente dans le domaine de la santé et avoir réussi les cours de niveau collégial suivants ou leurs équivalents :

- Biologie (101-NYA ou 101-301 ou 101-401 ou 101-901)
- Chimie (202-NYA ou 202-101)
- Mathématiques (201-NYA ou 201-103 ou 360-300)

N.B. Ces cours doivent être réussis avant le début du programme.

De plus, la personne candidate doit soumettre les documents suivants :

- Une lettre d'intention d'environ trois cents mots expliquant ses motivations à entreprendre des études en sciences infirmières;
- Un curriculum vitae faisant état des expériences de travail connexe au domaine d'études;
- Une ou des attestations d'emploi officielles totalisant au moins cinq (5) années d'expérience dans un domaine lié à la santé;
- Les relevés de notes de ses études antérieures.

Au besoin, une entrevue conduite par deux professeurs, dont la direction du Module des sciences infirmières ou la direction du Département des sciences infirmières, pourrait s'ajouter aux exigences mentionnées pour déterminer l'admissibilité des candidats.

Tous les candidats et candidates doivent posséder une maîtrise suffisante du français attestée par la réussite à l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'épreuve ministérielle de français exigée pour l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC); le test de français de l'UQO répondant à la politique relative à la qualité de l'expression française écrite ou les tests administrés par les universités francophones. Dans les deux derniers cas, les personnes qui ont réussi les épreuves compensatoires à la suite d'un échec sont réputées satisfaire à cette exigence. La politique institutionnelle de l'UQO précise les modalités d'application des présentes règles.

Important : la personne candidate admise et inscrite au programme devra demander un certificat d'immatriculation auprès de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) dès la première session d'inscription au programme, car il est obligatoire pour suivre les stages qui débutent à la première session. Un carnet de vaccination mis à jour est également exigé par tous les milieux de stage.

## PLAN DE FORMATION :

### Trimestre 1 (automne 15 cr.)

SOI3753	Initiation au leadership clinique infirmier et aux rôles infirmiers
SOI5383	Évaluation clinique I
SOI4433	Physiologie et physiopathologie I
SOI5204	Stage d'initiation
SOI1051	Pharmacothérapie I
SOI1031	Justice sociale et pratique infirmière

### Trimestre 2 (hiver 15 cr.)

SOI3823	Pratique infirmière en médecine
SOI5224	Stage en pratique infirmière en médecine
SOI4443	Physiologie et physiopathologie II (SOI4433)
SOI4453	Physiologie et physiopathologie III (SOI4433)
SOI1052	Pharmacothérapie II (SOI1051)

### Trimestre 3 (été 6 cr.)

SOI5223	Évaluation clinique II (SOI5383)
SOI3703	Fondements de la discipline infirmière

### Trimestre 4 (automne 16 cr.)

SOI3803	Pratique infirmière en chirurgie
SOI5214	Stage en pratique infirmière en chirurgie
SOI1123	Éducation en matière de santé et pratique infirmière
SOI5423	Pratique infirmière en soins de plaies
SOI4253	Pratique infirmière en santé familiale

### Trimestre 5 (hiver 16 cr.)

SOI5403	Pratique infirmière en périnatalité (SOI1123)
SOI4473	Pratique infirmière en pédiatrie (SOI1123)
SOI5443	Stage en pratique infirmière en santé mentale
SOI4263	Pratique infirmière en santé mentale
SOI1061	Pharmacothérapie III (SOI1052)
SOI4333	Initiation à la recherche en sciences infirmières

### Trimestre 6 (été 6 cr.)

SOI5463	Stage de pratique infirmière en pédiatrie-périnatalité (SOI4473 et SOI5403)
SOI4273	Pratique infirmière en soins critiques I (urgence/traumatologie) ((SOI3803 et SOI5214) ou (SOI3783 et SOI5212))

### Trimestre 7 (automne 15 cr.)

SOI5523	Stage en soins à domicile/CLSC
SOI4483	Pratique infirmière en soins critiques II (soins intensifs/salle de réveil) (SOI4273)
SOI3763	Leadership stratégique et sociopolitique
SOI4293	Santé communautaire et santé publique (SOI1123)
SOI4303	Vieillesse et pratique infirmière

### Trimestre 8 (hiver 13 cr.)

SOI5453	Stage en santé communautaire et santé publique (SOI4293)
SOI5433	Stage de soins critiques (SOI4483)
SOI3723	Fondements éthiques et juridiques de la pratique infirmière

SOI3633 Qualité des soins et gestion des services de santé

SOI1041 Mouvements sociaux et pratique infirmière

### Trimestre 9 (été 3 cr.)

SOI5503 Stage de consolidation

## NOTES :

### GESTION DES CONTINGEMENTS

Gatineau : 48 étudiants(es) à temps complet

La sélection des candidats et des candidates est effectuée en respectant la répartition suivante entre les catégories de clientèles : (1) (2) :

- a) Admission sur la base du diplôme d'études collégiales (DEC) (50%)
- b) Admission sur la base adulte : (10%)
- c) Admission sur la base d'études universitaires - 30 crédits (40%)

Pondération liée à la sélection pour chaque catégorie de clientèle :

a) Base d'admission DEC (100 points)

- La sélection est effectuée uniquement sur la base de la qualité du dossier scolaire
- La cote R est le seul critère utilisé pour évaluer la qualité du dossier scolaire des candidats ou des candidates.
- Au besoin, le candidat ou la candidate pourrait être appelé(e) à se soumettre à une entrevue avant qu'une décision finale d'admission soit rendue. Aucune pondération ne sera appliquée à cette étape qui est éliminatoire lorsqu'elle est jugée insatisfaisante.

b) Base adulte (100 points)

- Études antérieures attestées par un relevé de notes (25 points)
- Curriculum vitae faisant état des expériences dans un domaine relié à la santé (10 points)
- Test sur le style d'apprentissage (10 points)
- Test sur les aptitudes, l'intérêt et la personnalité (5 points)
- Épreuve écrite visant à évaluer la motivation, la connaissance du programme, la connaissance de la discipline infirmière, la connaissance de la profession infirmière et les objectifs de carrière (25 points)
- Équivalent des cours de chimie 436 et sciences physiques 534 (5 points)
- Entrevue (20 points)

c) Base études universitaires (30 crédits) (100 points)

- Dossier scolaire (50 points)
- Moyenne cumulative (50 points)
- Au besoin, le candidat ou la candidate pourrait être appelé(e) à se soumettre à une entrevue avant qu'une décision finale d'admission soit rendue. Aucune pondération ne sera appliquée à cette étape qui est éliminatoire lorsqu'elle est jugée insatisfaisante.

(1) Les places qui seraient non comblées pour une catégorie de clientèle pourraient être transférées à une autre catégorie de clientèles.

(2) La base d'admission la plus susceptible de favoriser l'admission du candidat sera utilisée pour la décision.